

# **SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 4 DÉCEMBRE 2019**

**PROCÈS-VERBAL,** d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures tenue le 4 décembre 2019, à 19 h 30 à la salle du conseil de Saint-Augustin-de-Desmaures, 200, route de Fossambault.

## Sont présents :

- M. Sylvain Juneau, maire
- M. Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1
- M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2
- M. Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3
- M. Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4
- Mme Annie Godbout, conseillère, district numéro 5

#### Est absent:

M. Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6

Formant le quorum sous la présidence du maire, M. Sylvain Juneau.

Sont également présents :

Me Caroline Tremblay, directrice générale Me Daniel Martineau, greffier

#### PROCÈS-VERBAL

## **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

À 19 h 32, le président constate que le quorum est atteint et déclare que la séance est ouverte.

# **AVIS DE CONVOCATION**

Rapport verbal du greffier voulant que l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire ait été signifié à chaque membre du conseil municipal dans les délais légaux.

### 2019-544

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1 APPUYÉ PAR : Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4 ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour comme soumis.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

# CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC DU 5 DÉCEMBRE 2019 — PRÉSENTATION DES ORDRES DU JOUR (ADOPTION DES PLANS TRIENNAUX DU RÉSEAU DE TRANSPORT DE LA CAPITALE ET DE L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC)

Le conseil a été informé des sujets qui doivent faire l'objet des délibérations lors des séances du 5 décembre 2019.

#### 2019-545

## SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC DU 5 DÉCEMBRE 2019 — ORIENTATION DU CONSEIL

CONSIDÉRANT le jugement de la Cour supérieure dans le dossier des quotes-parts d'agglomération (dossier 200-17-014410-112), lequel fait l'objet d'un appel en Cour d'appel;

CONSIDÉRANT QUE ces jugements auront des répercussions sur les budgets d'agglomération futurs, incluant celui de 2020;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4 APPUYÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2 ET RÉSOLU :

QUE le conseil est favorable à l'adoption des résolutions suivantes sous réserve toutefois des modifications qui devront y être apportées pour tenir compte des admissions de la Ville de Québec dans le dossier 200-17-014410-112 et de la décision de la Cour d'appel en lien avec ce dossier :

Séance extraordinaire du 5 décembre 2019 — 13 h 30 :

FN2019-053 Adoption des prévisions budgétaires 2020 reliées aux compétences

d'agglomération de Québec

FN2019-054 Adoption du programme d'immobilisation 2020-2021-2022-2023-

2024 relié aux compétences d'agglomération de Québec

Autres décisions reliées à l'adoption des prévisions budgétaires et au programme d'immobilisations

Séance extraordinaire du 5 décembre 2019 — 13 h 45 :

FN2019-055 Adoption du budget 2020 et plan d'effectifs 2020 du Réseau de

transport de la Capitale

FN2019-042 Adoption du programme d'immobilisation du Réseau de transport de

la Capitale

DE donner au maire l'opportunité de voter à l'encontre d'une orientation si de nouveaux éléments surviennent après l'adoption de la présente résolution dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

## PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

## PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

## **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Le conseil ayant disposé de toutes les matières inscrites à l'ordre du jour, le président déclare la séance close à 19 h 38.

Sylvain Juneau, maire

Daniel Martineau, greffier